

# Fiche signalétique

FDS n° : F-60038

## Aqueous Ink - Black

Date d'émission 2018-10-02

Date de révision 2019-05-08

Version 1

**Actif**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

#### Nom du produit

HF Encre aqueuse pour Xerox® Baltoro™ HF InkJet Press

#### N° de pièce

008R13256

#### Couleur

Noir

#### Substance/mélange pur

Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Imprimante à jet d'encre

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox Corporation  
Webster, NY 14580

#### Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité  
Adresse de courriel askxerox@xerox.com  
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376  
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetysheets.business.xerox.com>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

#### Symbole(s)



#### Mot indicateur

Avertissement

#### Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

#### Conseils de prudence

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Autres dangers**

Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Mélanges**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Eau	7732-18-5	50-60	--	--
Propylène glycol	57-55-6	15-35	--	--
1,2-Hexanediol	6920-22-5	<15	Eye Irrit. 2	H319
Noir de carbone	1333-86-4	<8	--	--
Triéthanolamine	102-71-6	<1	--	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	2634-33-5	<0.05	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

**4. PREMIERS SOINS**

**Description des mesures pour les premiers secours**

- Conseils généraux** En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
- Contact avec la peau** Laver à l'eau chaude et au savon, Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
- Inhalation** Amener la victime à l'air libre, Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent
- Ingestion** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

- Toxicité aiguë**
- Yeux** Irritant pour les yeux
  - Peau** Aucun effet connu
  - Inhalation** Aucun effet connu
  - Ingestion** Aucun effet connu

**Toxicité chronique** Un contact répété peut causer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles

**Symptômes principaux** Une exposition excessive peut provoquer:  
 Irritation des yeux  
 Irritation de la peau

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis**

- Protection des sauveteurs** Aucun équipement de protection particulier requis
- Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### **Produits de combustion dangereux**

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

### Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

### Autres informations

**Point d'éclair** > 100 °C / > 212 °F

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux, Utiliser un équipement de protection personnelle

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement, Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité, Endiguer pour recueillir de gros déversements liquides, Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

### Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires

Voir Section 13 pour plus d'informations

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter le contact avec la peau et les yeux, S'assurer une ventilation adéquate, Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques ou conditions de stockage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants, Manipuler avec soin

**Produits incompatibles** Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

### Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d'encre

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Noir de carbone	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Triéthanolamine	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité  
**Protection des mains** Gants de protection  
**Protection de la peau et du corps** Aucun dans des conditions normales d'utilisation  
**Protection respiratoire** Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Opaque	<b>Odeur</b>	Faible
<b>État physique</b>	Liquide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Noir	<b>pH</b>	7-9.5

**Point d'éclair** > 100 °C / > 212 °F

**Point/intervalle d'ébullition** Non déterminé  
**Point de ramollissement** Non applicable

**Taux d'évaporation** Aucun renseignement disponible  
**Limites d'inflammabilité dans l'air** Aucun renseignement disponible

**Pression de vapeur** Aucun renseignement disponible  
**Densité de vapeur** Aucun renseignement disponible  
**Densité** Aucun renseignement disponible  
**Solubilité dans l'eau** Dispersible  
**Coefficient de partage** Aucun renseignement disponible  
**Température d'auto-inflammation** Aucun renseignement disponible

**Température de décomposition** Non déterminé  
**Viscosité** 5-7 mPa.s @ 25 °C

**Propriétés explosives** Non explosif  
**Propriétés comburantes** Non applicable

**Autres informations**

Aucun

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement  
**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

**Conditions à éviter**

Agents oxydants forts, Températures extrêmes et lumière directe du soleil

**Matières incompatibles**

Métaux alcalins, Agents oxydants forts, Peroxydes

**Produits de décomposition dangereux**

Non défini, mais peut inclure des oxydes toxiques de carbone et d'azote

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Renseignements sur le produit**

**Irritation** Irritant pour les yeux

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Propylène glycol	20 g/kg ( Rat )	20800 mg/kg ( Rabbit )	
Noir de carbone	15400 mg/kg ( Rat )	3 g/kg ( Rabbit )	
Triéthanolamine	4190 mg/kg ( Rat )	20 mL/kg ( Rabbit ) 16 mL/kg ( Rat )	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

**Toxicité chronique**

**Sensibilisation** Contient un substance chimique qui peut provoquer des réaction allergique chez les personnes sensibles  
**Effets neurologiques** Aucun renseignement disponible  
**Effets sur les organes cibles** Aucun renseignement disponible

**Effets CMR**

**Effets mutagènes** Aucun renseignement disponible  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible  
**Cancérogénicité** Voir "autres informations" dans cette section

Nom chimique	CIRC	NTP
Noir de carbone	2B	

**Autres informations**

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». La classification se base sur des études d'évaluation du noir de carbone pur sous forme libre. Dans le processus de fabrication de ce produit, la petite quantité de noir de carbone est en suspension dans un liquide et n'est pas exprimée comme « libre » du noir de carbone. Par conséquent, cette classification ne s'applique pas à ce produit.

**Autres effets toxiques**

**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

**Toxicité aquatique aiguë** D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.  
**Toxicité sur le milieu aquatique chronique** - D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Propylène glycol	19000 mg/L EC50 96 h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50= 51600 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 51400 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 41 - 47 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 710 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 > 1000 mg/L 48 h EC50 > 10000 mg/L 24 h
Noir de carbone				EC50 > 5600 mg/L 24 h
Triéthanolamine	216 mg/L EC50 72 h (Desmodesmus subspicatus) 169 mg/L EC50 96 h (Desmodesmus subspicatus)	LC50 10600 - 13000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 > 1000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 450 - 1000 mg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 1386 mg/L 24 h

**Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**Mobilité dans le sol**

Soluble dans l'eau

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	Log Poctanol/eau
Triéthanolamine	-2.53
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1.3

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Méthodes d'élimination**

Ne pas rejeter les déchets à l'égout  
Disposer conformément à toutes les lois et réglementations environnementales locales et nationales applicables

**Emballage contaminé**

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

**État d'inventaire des déchets de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans l'état de Californie en tant que déchet dangereux.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Canada**

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.**

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Propylène glycol	57-55-6	15-35		Group I		
Triéthanolamine	102-71-6	<1		Group I		

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Le noir de carbone est réglementé sous la proposition 65 de la Californie seulement si sous forme de particules "aéroportées et non liées de taille inhalable". Ce produit ne contient pas de noir de carbone sous la forme de "particules aériennes et non liées de taille inhalable". Par conséquent, les exigences de la proposition 65 ne s'appliquent pas à ce produit.

Nom chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Noir de carbone	1333-86-4	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Ce produit est soumis à d'État américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Eau			X		
Propylène glycol		X	X		
Noir de carbone	X	X	X	X	
Triéthanolamine	X	X	X		

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Date d'émission** 2018-10-02  
**Date de révision** 2019-05-08  
**Note de révision** Libération initiale  
**Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin